



## **APPEL A PROJETS**

### **Organisation d'un salon littéraire sur la commune de Guéthary**

#### **Règlement de consultation**

##### **Article 1. Contexte et objectifs**

La commune de Guéthary souhaite encourager et valoriser la création littéraire, la lecture et les rencontres entre auteurs et publics, à travers l'organisation d'un salon littéraire sous son égide. Inscrite dans une démarche de dynamisation culturelle et d'accès à la culture pour tous, cette manifestation devra s'intégrer harmonieusement au cadre patrimonial, culturel et humain de la commune.

L'appel à projets, émis par la commune de Guéthary, a pour objectif de sélectionner un projet porté par une structure (association, collectif, entreprise culturelle ou groupement) capable de concevoir, organiser et animer un salon littéraire de qualité, fédérateur et ouvert à un large public.

##### **Article 2. Objectifs généraux du salon**

Le projet devra répondre aux objectifs suivants :

- promouvoir la littérature sous toutes ses formes (roman, poésie, essai, bande dessinée, littérature jeunesse, etc.),
- favoriser la rencontre entre les auteurs, les professionnels du livre et le public,
- encourager la lecture auprès de tous les publics, y compris les jeunes,
- valoriser les auteurs à partir de différentes thématiques dans les 2 langues, basque et français,
- contribuer à l'attractivité culturelle de la commune.

##### **Article 3. Périmètre et contenu attendu du projet**

Le porteur de projet devra proposer une manifestation comprenant notamment :

- une programmation littéraire structurée (tables rondes, rencontres débats, lectures, dédicaces),
- une sélection cohérente d'auteurs, régionaux et nationaux,
- des actions spécifiques à destination des publics scolaires, familiaux (ateliers, lectures jeunesse, médiations),
- une ligne artistique clairement définie,

- une organisation logistique adaptée aux espaces mis à disposition par la commune.

La commune de Guéthary mettra à disposition, selon les besoins du projet et les contraintes techniques, plusieurs lieux municipaux ou partenaires, parmi lesquels :

- les salles municipales ; le fronton ; la médiathèque municipale ; le parc municipal,
- la terrasse Pierre Liou,
- le musée,

Des partenariats seront à proposer avec les acteurs culturels de la commune, notamment le cinéma associatif Getari Enea.

Le porteur de projet devra proposer une répartition cohérente des temps forts et des usages en fonction des caractéristiques de ces lieux (capacité, vocation culturelle, accessibilité, conditions techniques).

Le projet se déroulera de préférence sur la période mai ou septembre 2027 (rentrée littéraire), sur plusieurs journées au sein de cette période, selon la proposition du porteur de projet.

#### **Article 4. Publics visés**

Le salon devra s'adresser à tous les publics notamment les scolaires et jeunes lecteurs, aux habitants de la commune et des environs, ainsi qu'aux visiteurs.

#### **Article 5. Modalités d'organisation**

Le porteur de projet sera chargé :

- de la conception artistique et éditoriale du salon,
- de la coordination générale de l'événement,
- de l'hébergement et de la restauration des auteurs,
- des relations avec les auteurs, éditeurs et partenaires,
- de la gestion logistique (stands, accueil, planning, matériel),
- de la communication et de la promotion de l'événement,
- du respect des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur.

La commune de Guéthary pourra accompagner le projet par un soutien logistique. et/ou financier, selon les modalités définies ultérieurement.

#### **Article 6-Financement / Dotation**

L'enveloppe allouée par la mairie sera à définir en fonction du projet proposé.

Il revient au porteur de projet de rechercher des sponsors avec validation des dossiers par la mairie, ainsi que la recherche de subventions.

## **Article 7. Conditions de participation**

Peuvent répondre au présent appel à projet :

- les associations culturelles,
- les professionnelles du livre et de l'événementiel culturel,
- les collectifs d'acteurs culturels,
- toute structure ou personne justifiant d'une expérience dans l'organisation de manifestations littéraires ou culturelles.

## **Article 8. Contenu du dossier de candidature**

Le dossier devra comprendre :

- une présentation de la structure ou de la personne porteuse du projet,
- une note d'intention détaillant sa vision et ses objectifs du salon,
- une description du programme proposé,
- une liste prévisionnelle des intervenants, médiateurs, éditeurs, libraires,
- un budget prévisionnel (dépenses et recettes),
- un document décrivant les conditions d'hébergement et de restauration en favorisant les acteurs locaux,
- un calendrier prévisionnel,
- un plan de communication,
- les références et expériences antérieures du porteur de projet.

## **Article 9. Critères de sélection**

Les projets seront examinés au regard des critères suivants :

- qualité et cohérence du projet artistique et culturel,
- adéquation avec les objectifs fixés par la commune,
- offre bilingue,
- faisabilité technique et financière,
- expérience et compétences du porteur de projet,
- capacité à toucher un large public,
- originalité et pertinence de la programmation.

## **Article 10. Modalités de dépôt et calendrier**

Le candidat devra adresser ou déposer le dossier complet sous enveloppe cachetée sur laquelle sera mentionnée « CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION D'UN SALON LITTÉRAIRE SUR LA COMMUNE DE GUETHARY » à la maire de Guéthary – 450 avenue du Général de Gaulle – 64210 GUETHARY.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- lancement de l'appel à projet : 23/06/2026,
- date et heure limite de dépôt des candidatures : 31/07/2026 à 17h00,
- sélection du projet : 15/09/2026,
- organisation du salon : mai ou septembre 2027 (ou dates alternatives à proposer).

### **Article 11. Contact**

Pour toute information complémentaire, le candidat peut contacter la mairie par téléphone au 05 59 26 57 83 ou par mail à [secretaire@guethary.fr](mailto:secretaire@guethary.fr)

Fait à Guéthary, le 23 juin 2026



Monsieur Benoit LAMERAIN  
Maire de Guéthary